

05.11.2004 - 14:36 Uhr

Travail du dimanche Réaction nerveuse des CFF au référendum de IUSS contre la généralisation du travail du dimanche

Berne (ots) -

Dans le quotidien zurichois NZZ daujourdhui 5 novembre, les CFF lancent un ballon d'essai pour voir si l'Union syndicale suisse (USS) serait prête à retirer son référendum contre la généralisation du travail dominical. Le susucre proposé à la centrale syndicale consiste en cela que les CFF se déclarent disposées à obliger les commerces locataires des gares à conclure une convention collective de travail (CCT).

Trois observations sont à faire :

1. IUSS se réjouit de constater que les CFF reconnaissent manifestement l'importance que revêtent les CCT conclues par les partenaires sociaux, également dans le commerce de détail. IUSS applaudit à toute initiative visant à ce but. Mais elle ne comprend pas pourquoi, à ce jour, les CFF ont négligé - malgré les appels répétés des syndicats - de prendre de telles mesures dans les centres dachats qu'elles détiennent dans les gares. Les CFF ont au contraire toujours refusé d'imposer de telles directives à leurs locataires, alors qu'une partie d'entre eux ont déjà le droit, selon la loi sur les chemins de fer fédéraux, d'ouvrir leurs commerces de détail le dimanche et le soir.
2. La protection offerte par les CCT aux personnes qui travaillent dans les centres commerciaux des gares et le référendum de IUSS sont deux choses différentes. Le référendum vise l'intention du parlement fédéral de généraliser le travail du dimanche en Suisse, ce qui ne concerne donc pas uniquement les gares. Les syndicats acceptent le travail du dimanche lorsqu'il est nécessaire, mais ils ne veulent pas que le dimanche devienne comme le demande une motion acceptée par le Conseil des États - que le dimanche devienne un jour ouvrable normal.
3. Pour ces raisons, IUSS et les CFF n'ont pas eu d'« entretiens secrets » sur le renoncement au référendum syndical contre la généralisation du travail du dimanche.

Regula Rytz (031-377 01 13) secrétaire en charge de ce dossier à IUSS et Pietro Cavadini (079-353 01 56) responsable de la campagne référendaire, se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.